



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# **Allocations chômage : le patronat fait pire que le gouvernement**

Le conseil d'administration de l'Unédic s'est tenu, ce jeudi 30 juin, pour les représentants des organisations.

À l'initiative du Comité National CGT des Travailleurs Privés d'Emploi et Précaires (CNTPEP), la CGT a appelé à un rassemblement devant l'Unédic pour alerter sur la situation des travailleuses et travailleurs privés d'emploi et soutenir les revendications de revalorisation. Effectivement, les effets combinés de la crise, de l'entrée en vigueur de la réforme de l'assurance chômage (décidée unilatéralement par les précédents gouvernements Macron) et de la forte inflation à 5,9 %, expliquent que les privé.es d'emploi soient de plus en plus précaires.

La situation générale et financière a été examinée. Le patronat a repris son discours d'avant-crise Covid de chantage de la dette et donc, selon lui, de la nécessité de réduire les allocations.

Ce discours sonne particulièrement creux après les milliards dépensés pour soutenir l'activité, notamment l'activité partielle financée par l'Unédic pour 14 milliards d'euros. Au regard également des revalorisations pourtant insuffisantes du Smic et des minima sociaux.

Au moment de voter la revalorisation des allocations, les organisations syndicales ont toutes souligné la nécessité d'une augmentation importante, notamment au regard de la situation économique.

La CGT a revendiqué une revalorisation de 8% avec un minimum de 10 euros par jour qui permette de remonter les plus basses allocations et de rattraper le décrochage par rapport à l'inflation.

Les autres organisations syndicales ont revendiqué entre 3 et 5%. Le patronat, emmené par le Medef, n'a consenti que 2,9% d'augmentation, en dessous même des 4% de revalorisation des minima sociaux annoncés par le gouvernement.

Le patronat a mené, de plus, un chantage à la signature d'un accord, auquel la CGT n'a pas cédé.

L'assurance chômage a beaucoup d'ennemis : gouvernement et patronat se retrouvent pour attaquer les droits des travailleuses et travailleurs privés d'emploi !

Les prochaines luttes sociales porteront tout autant la nécessité d'augmenter les salaires que d'améliorer la protection sociale, en particulier contre le chômage.

Montreuil, le 30 juin 2022